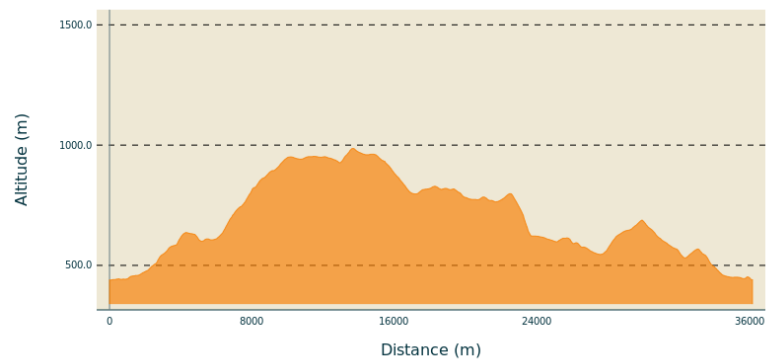


Boucle Ouest - VTT FFC N°4 Noir

Val Eyrieux

Profil altimétrique



Altitude min 439 m Altitude max 986 m

Infos pratiques

- Pratique : VTT
- Durée : 3 h
- Longueur : 36.2 km
- Dénivelé positif : 925 m
- Difficulté : Très difficile
- Type : Boucle
- Thèmes : Faune - Flore, Sommet et points de vue
- Accessibilité : Recommandé pour le VAE

Itinéraire

Départ : La Guinguette, Le Cheylard

Arrivée : La Guinguette, Le Cheylard

Balisage : 🚲 VTT Circuit local

Communes : 1. LE CHEYLARD 2. JAUNAC 3. SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS 4. ACCONS 5. MARIAC 6. ARCENS 7. DORNAS

Suivre le balisage VTT FFC 🚲 N°4 Noir.

1. De l'Office de Tourisme, longer la *rue St Joseph* et prendre ensuite à droite *Autres Directions* sur la *D 578*.
2. 705 m : Prendre la *D 120*, direction *Saint Agrève*.
3. 2 km 23 : Quitter la *D 120* et monter à gauche la route direction *Selve*. Dans *Selve* monter à droite la piste balisée rouge-blanc.
4. 3 km 65 : Reprendre la route à droite.
5. 4 km 58 : Au col, suivre à droite le GR  et le quitter 500 m après à droite.
6. 6 km : A *Corneduc*, prendre la route à droite.
7. 6 km 82 : A l'intersection monter à gauche.
8. 7 km 75 : Monter à droite direction *La Borne*.
9. 8 km 91 : Monter le sentier à gauche direction *col des Farasches*. Au col prendre la piste à gauche.
10. 10 km 13 : A l'intersection *La Berche* prendre direction *Le Pont de Fromentières*. Poursuivre par le chemin de crête (GR ) et refermer les barrières.
11. 13 km 86 : A l'intersection *Le réservoir* prendre direction *St Andéol*. Poursuivre sur le GR .
12. 16 km 3 : A l'intersection *Cornuscle* descendre la petite route direction *Le Pont-de-Fromentières*.
13. 17 km 88 : Dans *Girond* aller à droite et poursuivre par la piste.
14. 21 km 63 : Au carrefour *l'Aubépin* prendre direction *Dornas*.
15. 24 km : Au poteau *Replay*, descendre à gauche, direction *Dornas*. (descente technique)
16. 25 km 16 : Prendre à droite après la passerelle par la *D 578*.
17. Prendre ensuite la 1ère rue à gauche, (bar restaurant).
18. Avant la place, prendre la ruelle à gauche et traverser le petit pont.
19. 26 km 31 : A la fourche prendre la route à droite et poursuivre par la piste.
20. 27 km 20 : Rejoindre la *D 578*.
21. Après le pont et la dernière maison de *La Chaise*, monter à droite le sentier.
22. 29 km 35 : Descendre la *D 578* en direction du *Pont-de-Fromentières*.
23. Au rond-point avant l'usine, monter à droite la petite route, direction d'*Accons*.
24. A *Chaussinand* aller à droite.
25. Continuer sur la piste à gauche.
26. 30 km 90 : A l'intersection *Le réservoir*, descendre direction *Accons*.
27. 31 km 60 : A *Accons* prendre la *D 282* à droite au niveau de l'ancienne école.
28. 33 km 26 : Après le château de la Mothe, monter la petite route à droite et rejoindre la dernière maison.
29. 34 km 40 : Après le chemin rejoindre la petite route à *Coudiol*, puis descendre à droite direction *Le Cheylard*.
30. 36 km 30 : A l'hôpital du Cheylard, descendre à gauche et passer sous le pont. Récupérer le sentier au fond du parking et suivre le bord de rivière.



! Recommandations

Attention : les VTT électriques doivent tenir compte du niveau de difficulté du parcours !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Saint-Sauveur-de-Montagut, suivre la D10 direction Le Cheylard, puis rentrer dans Le Cheylard et rejoindre la mairie. A proximité du pont, en dessous, se trouve le parking de la Guinguette.

Depuis Saint-Agrève, prendre la direction de Saint-Julien-d'Intres, puis Saint-Martin-de-Valamas, puis Le Cheylard par la D120.

Parking conseillé

Parking de La Guinguette (proche de la mairie), Le Cheylard

Accessibilité



Recommandé pour le VAE